



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 11 juillet 2019	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 3 : Faible pluie (Temp. : 23 °C) Courses 4 à 9 : Couvert (Temp. : 23 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 9 : Bonne (Variante 2 s)			
Nombre de courses	9	Courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	61/70
Paris mutuels	106 712 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen ou autres problèmes ce soir.

Courses :

- Clarke Steacy a été dispensé d'une course.
- Richard Simard a été dispensé de deux courses.
- 1. Rien à signaler.
- 2. Rien à signaler.
- 3. Le conducteur du n° 5 COLLECTOR CLASSIC, Jacques Beaudoin, a été averti en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite. Rien à signaler.
- 4. Rien à signaler.
- 5. Le conducteur du n° 5 STARGAZING CRUISER, Stephane Pouliot, a été averti en lien avec sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
- 6. Le conducteur du n° 7 LESSTENPERCENT, Paul LaFromboise, a été reconnu coupable de ne pas avoir respecté le règlement 22.03 (j)(vii) de la CAJO (défaut de se

mettre en position et d'y rester derrière la barrière de départ) par le juge au départ et a reçu la sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50918). Rien à signaler.

7. Rien à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course. Le n° 1 WIND WRITER a effectué un bris après le départ, puis a fait une sortie après le poteau du ½ mille; il se qualifie pour les bris et la performance (l'entraîneur a été avisé). Rien à signaler.

Réclamations :

- 1 — N° 3 PLAYING FOR KEEPS (1 réclamation) pour 7 000 \$ par Gary McDonald et Raymond Lavergne (entr. G. McDonald).
- 1 — N° 5 BIG SPORT (1 réclamation) pour 7 000 \$ par Gary et Suzanne McDonald (entr. G. McDonald).
- 3 — N° 1 WINGS OF BALLYKEEL (3 réclamations) pour 12 500 \$ par Luc Loyer (entr. Sylvia Toth).
- 5 — N° 4 OK JASMINE (1 réclamation) pour 18 750 \$ par 9096-9205 Quebec et Pierre Mineault (entr. Stephane Pouliot).
- 8 — N° 5 ROAD RUNNER COLONY (1 réclamation) pour 7 000 \$ par Matthew, Michael et Alex McDonald (entr. Matthew McDonald).